



CMJ d'ENTRELACS

Compte-rendu de la réunion du mercredi 06 mai 2026 - 12h/18h



Présents :

- Jeunes élu(e)s du CMJ : Angel Barlet-Girard, Lilly Boulogne, Zadig Dusart-Lassée, Gwendal Fossorier, Daphné Goureau, Manoël Hémar, Julian Le Corre, Alexis Marcel, Jeanne Moulin, Camille Pellegrini, Chloé Scheidecker, Ezekiel Riutort, Robin Waldenmeyer, Loïs Dufourd ;

- Encadrants : Tony Follador (responsable du service Jeunesse), Françoise Baizet-Boyries (Adjointe au maire d'Entrelacs, déléguée à la Culture), Laurence Dupessey (conseillère municipale d'Entrelacs), Gérard Grosjean (Adjoint au maire d'Entrelacs, délégué aux travaux) ;

- Excusés : Jade Lombard, Samuel Bouchet.

Le rendez-vous était fixé à 12h pour cette séance. Les jeunes élus ont pris la direction de Lyon, dans deux des mini-bus de la commune, afin de visiter l'Hôtel de Région d'Auvergne-Rhône-Alpes. Après environ 1h30 de trajet, le groupe est arrivé juste à temps pour le début de la visite.

À leur arrivée, les jeunes élus ont découvert les dispositifs de sécurité mis en place à l'entrée du bâtiment, notamment le passage sous les portiques de contrôle, avant d'être accueillis par Stéphanie Mateu, chargée de mission Vie Institutionnelle Secrétariat Général des Assemblées, et Marie-Pierre Montoro Sadoux, adjointe au maire d'Aix-les-Bains et vice-présidente de la région, qui les ont accompagnés durant toute la visite.

Celle-ci a débuté par une présentation du bâtiment, réalisée par Stéphanie Mateu. Elle a tout d'abord expliqué aux jeunes élus le projet du nouvel écoquartier de la Confluence, pensé pour accompagner l'agrandissement de la ville de Lyon, tout en développant un quartier moderne et respectueux de l'environnement. Ce quartier tient son nom de la confluence entre la Saône et le Rhône. Le projet s'est construit en plusieurs étapes :

- Entre 2006 et 2015, avec la création de la partie commerciale du quartier, comprenant notamment le centre commercial, les bureaux et les espaces d'entreprises ;
- Puis entre 2015 et 2030, avec le développement des logements, des espaces verts et des parcs.

Les jeunes élus ont appris que ce projet avait été imaginé sous l'impulsion de Raymond Barre, avec la volonté de promouvoir les mobilités douces, l'écologie et un urbanisme plus respectueux de l'environnement.

C'est dans ce contexte qu'a été construit l'Hôtel de Région. Le bâtiment, inauguré en 2011, a été conçu par Christian de Portzamparc comme un édifice HQE (Haute Qualité Environnementale). Les jeunes élus ont découvert les nombreux aménagements écologiques présents sur le site : des panneaux solaires installés sur le toit, une pompe à chaleur constituant l'unique système de chauffage du bâtiment, ainsi qu'un système de récupération des eaux de pluie permettant d'alimenter les sanitaires et d'arroser les nombreuses plantes présentes dans le bâtiment. Le toit de l'hémicycle Georges-Pompidou est notamment entièrement végétalisé.

Les jeunes ont également été impressionnés par les dimensions du bâtiment : 45 000 m² de superficie, une hauteur de 35 mètres, 11 niveaux dont 2 en sous-sols, une longueur de 128 mètres et une largeur de 75 mètres. Sa construction a représenté un coût d'environ 150 millions d'euros.

Le bâtiment est organisé en trois ailes, reliées entre elles par plusieurs passerelles. Afin de faciliter les déplacements dans cet immense ensemble, un code couleur différent a été attribué à chaque niveau pour permettre aux visiteurs et aux agents de mieux se repérer.

En plus des 700 bureaux accueillant les services de la Région, l'Hôtel de Région dispose également de nombreuses salles de réunion, de l'hémicycle Georges-Pompidou où siègent les élus régionaux, d'un jardin intérieur ainsi que d'un espace de restauration destiné aux agents de la collectivité.

Le groupe s'est ensuite rendu dans l'hémicycle Georges-Pompidou. Cette immense salle est composée de 204 bureaux et fauteuils, disposés en demi-cercle. Chaque élu a un bureau réservé. Les élus sont placés selon leur appartenance à un groupe politique : à gauche du président, les parties de gauche ; à sa droite, ceux de droite. Marie-Pierre Montoro Sadoux a alors présenté aux jeunes élus le fonctionnement institutionnel de la Région et de ses différentes instances.

Les jeunes ont appris que le président actuel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est Fabrice Pannekoucke. Il a succédé à Laurent Wauquiez lorsque ce dernier est devenu sénateur. Le président est élu pour un mandat de six ans. Toutefois, les prochaines élections régionales étant prévues la même année que l'élection présidentielle, le mandat actuel sera prolongé d'une année afin d'éviter l'organisation simultanée des deux scrutins, donc en 2028.

Le président de Région est accompagné de 15 vice-présidents, chacun chargé d'une ou plusieurs délégations et thématiques spécifiques.

Marie-Pierre Montoro-Sadoux a ensuite expliqué aux jeunes élus le fonctionnement des différentes assemblées régionales. La première est l'assemblée plénière, qui réunit, dans la mesure du possible, les 204 élus régionaux représentant les 12 départements de la région, entre 5 et 6 fois par an.

Les jeunes élus ont découvert le déroulement très encadré de ces assemblées plénières. Les vice-présidents et le président débute généralement par une conférence de presse entre 9h et 10h. L'assemblée commence ensuite vers 10h. Une pause est prévue autour de 12h à 13h. Selon les dossiers abordés, ces réunions peuvent durer jusqu'à 2h ou 3h du matin. Il arrive même que certaines assemblées se poursuivent sur 2 journées, les élus revenant alors le lendemain matin afin de terminer les débats.

Sont également présents lors de ces séances les directions des services de la Région, les collaborateurs des différentes commissions ainsi que la presse. Les assemblées plénières sont publiques : les citoyens peuvent y assister et elles sont également retransmises en direct et en replay sur internet.

Les jeunes élus ont également découvert que la prise de parole des élus est strictement réglementée. Chaque intervention est chronométrée et le temps de parole est limité, pouvant aller jusqu'à un maximum de sept minutes pour présenter un dossier. Les élus doivent donc aller à l'essentiel et structurer efficacement leurs interventions. Lorsque le temps imparti est écoulé, le micro est automatiquement coupé.

Afin de garantir des échanges respectueux et cordiaux, un règlement intérieur encadre les débats. Un huissier est présent durant les séances afin de veiller au respect de ces règles, aussi bien dans l'hémicycle que sur les réseaux sociaux. Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect, allant des excuses publiques jusqu'à l'exclusion temporaire.

La seconde instance présentée aux jeunes élus est celle des commissions permanentes. Ces assemblées, composées d'environ 60 élus, se réunissent plus régulièrement afin de traiter les dossiers liés à leurs délégations et compétences spécifiques. Contrairement aux assemblées plénières, ces réunions ne sont pas publiques. Seuls les élus concernés, les collaborateurs et les services en charge des dossiers y participent.

Par la suite, le diaporama présenté par Stéphanie Mateu a permis aux jeunes élus de découvrir plusieurs chiffres-clés concernant la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils ont ainsi appris que la région compte près de 8 millions d'habitants, répartis sur 12 départements et 4 092 communes, ce qui en fait la troisième

région de France en termes de superficie. Les jeunes ont également découvert la richesse du territoire régional, notamment grâce à la présence de nombreux parcs naturels nationaux et régionaux.

Après plusieurs diapositives mettant en avant les paysages emblématiques — mais aussi parfois méconnus — de la région, les échanges se sont poursuivis autour du fonctionnement des services régionaux. Les jeunes élus ont appris que la Région emploie environ 9 000 agents, dont près de 6 000 travaillent dans les lycées.

La présentation a ensuite porté sur le fonctionnement institutionnel de la Région. Les 204 conseillers régionaux sont élus au suffrage universel. En parallèle du Conseil Régional existe le CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional), composé de 190 membres issus de différents organismes socioprofessionnels.

Les jeunes élus ont découvert que l'exécutif régional, composé du président et des vice-présidents, consulte régulièrement le CESER afin d'obtenir des études et des avis sur les dossiers en cours. Le CESER peut ensuite formuler des propositions à destination du Conseil Régional.

Le fonctionnement des prises de décisions régionales a également été détaillé :

- Environ un mois avant les commissions ou assemblées, les services régionaux rédigent les rapports ;
- Dix jours avant les réunions, les présidents des groupes politiques se réunissent en conférence ;
- Une semaine avant les assemblées se tiennent les commissions thématiques.

Le processus peut ensuite se poursuivre de deux façons : soit les commissions permanentes, lorsqu'elles disposent de la délégation nécessaire, prennent directement les décisions ; soit les dossiers sont étudiés lors de l'assemblée plénière.

Les jeunes élus ont également appris que, quatre jours avant une assemblée plénière, les différents groupes politiques peuvent déposer des amendements, des vœux ou encore des questions.

La composition politique actuelle du Conseil Régional a également été présentée : LR-DVD-SCA : 118 élus ; Les Écologistes : 28 élus ; UDI-CA : 16 élus ; RN : 14 élus ; SED : 11 élus ; IC : 6 élus ; PRG : 5 élus ; 6 non-inscrits.

La question du budget régional a ensuite été abordée. Les jeunes élus ont appris que le budget de la Région s'élève à environ 4,7 milliards d'euros. Les principales recettes proviennent de la fiscalité, des dotations de l'État, des emprunts, ainsi que des fonds européens. Ils ont également découvert que la SNCF participe au financement régional à travers son partenariat avec la Région, notamment via des compensations financières lorsque les trains accusent des retards.

Les principales dépenses de la Région concernent les transports (trains, cars et réseaux de mobilité), ainsi que les lycées. D'autres domaines représentent également des postes budgétaires importants : le développement économique, l'aménagement du territoire, la culture, le sport, la jeunesse, l'environnement, la santé et le handicap.

Les jeunes élus ont reçu en cadeau un petit sachet contenant notamment un livret sur des sites touristiques de notre région. Ils ont remercié Stéphanie Mateu et Marie-Pierre Montoro Sadoux pour leur accueil et la visite de ce bâtiment exceptionnel.

À l'issue de cette visite, après un court goûter, le groupe a repris la route en direction d'Entrelacs. De retour à la mairie, les jeunes élus ont pu réviser quelques minutes leurs textes et leur présentation pour la cérémonie du 8 mai.

La prochaine séance aura lieu le 03 juin 2026 à la mairie d'Entrelacs, à 14h.